



GRUPE



2^{EME} CONFERENCE SUR LES ACTIFS IMMATERIELS TERRITORIAUX

« Actifs immatériels territoriaux et écosystèmes d'innovation

Approches, pratiques, évaluation »

Conférence du 27 novembre

(9h-13h15)

CDC, 72 Avenue Pierre-Mendes France
75013 Paris

Les actifs immatériels font l'objet d'une attention toute particulière depuis quelques années. Des institutions internationales telles que l'OCDE, la Banque Mondiale ou la Commission européenne ont soutenu ou soutiennent plusieurs programmes de recherche dédiés à la mesure et au pilotage des actifs immatériels, y compris au plan territorial.

L'émergence des actifs immatériels territoriaux

Dans l'économie de la connaissance, les territoires comme communautés naturelles sont généralement considérés comme des structures importantes pour le développement collectif durable. L'activité économique est liée par des contraintes géographiques. Cette frontière devient particulièrement pertinente dans l'économie fondée sur la connaissance. Dans une région, les actifs immatériels contribuent au développement des conditions socio-économiques locales. Des spécificités culturelles ou locales peuvent jouer un rôle fondamental. L'émergence de l'immatériel dans le champ territorial est maintenant reconnue comme un axe de recherche et d'action majeur.

Au plan opérationnel, les territoires cherchent à développer des positionnements différenciés en mobilisant des facteurs d'attractivité spécifique : qualité et réputation des ressources universitaires, qualité de vie, importance des ressources culturelles, qualité du système éducatif de base, accès à des infrastructures numériques et de transport...

Au plan institutionnel, dans le contexte spécifiquement français, plusieurs initiatives récentes visent spécifiquement la formation et le développement d'actifs immatériels

territoriaux : les pôles de compétitivité, les investissements d'avenir et le développement d'instruments de valorisation du capital immatériel des universités, autour des SATT, le développement d'actions délocalisées centrées sur les actifs culturels, la formation de pôles d'excellence universitaires et clusters de type Paris-Saclay, le programme French Tech visant à soutenir le développement d'écosystèmes numériques de rang international au niveau de métropoles françaises

Questionnements

Dans ce contexte, l'analyse doit porter sur la compréhension de la dynamique de formation des actifs immatériels territoriaux. On pense notamment aux marques territoriales, aux éléments d'attractivité pour les investissements étrangers, mais également de formation et de développement de compétences d'innovation et de création territoriales, en considérant notamment les modalités de fertilisation entre image de marque et ressources existantes ou à développer (universités, institutions culturelles, infrastructures de santé, infrastructure de recherche et de création). Au plan scientifique et technique, l'interrogation peut porter sur les modalités de formation et de transfert d'actifs de connaissance, notamment via les SATT. Ici le questionnement peut légitimement porter sur le choix de méthodologies adaptées au contexte. Au plan analytique, en dépit d'une littérature économique et managériale foisonnante, nous disposons encore de peu de travaux permettant une modélisation des actifs immatériels territoriaux, et notamment l'analyse de leurs complémentarités tant interne, qu'avec les actifs immatériels du secteur marchand.

Objet de la conférence

Dans le prolongement de la première conférence coorganisée par la Chaire européenne de l'immatériel (Université Paris-Sud), la Caisse des Dépôts et l'Agence du Patrimoine Immatériel de l'Etat (Apie) en octobre 2013, la présente conférence vise en particulier à renforcer le positionnement de l'agenda de l'immatériel au plan territorial, en se focalisant notamment sur quelques thèmes d'intérêt public :

- 1- La modélisation des actifs immatériels territoriaux, à partir des données existantes (travaux de la chaire en cours sur les bases de données régionales à partir des données d'Eurostat) ;
- 2- Le développement d'écosystèmes d'innovation autour des universités : un regard sur les expériences étrangères (Suisse, Chine, GB, Allemagne, pays nordiques) ;
- 3- Les dispositifs SATT et la formation des actifs immatériels territoriaux ;
- 4- Le développement d'indicateurs pour le développement des territoires ;
- 5- L'exposé de cas et d'expériences spécifiques de territoires en France.

Programme provisoire (V1)

Mot d'accueil : Géraldine Lacroix*, Directrice du département économie et cohésion sociale, CDC, 9h

Session 1- Les actifs immatériels et les territoires : Modélisation et mesure (9h15-10h15)

- Qualité des institutions et innovation régionale en Europe , **Andrés Rodríguez-Pose**, Professeur d'Economie Géographique, London School of Economics - LSE
- Modélisation et mesure des actifs immatériels territoriaux, une première approche, **Ahmed Bounfour**, Professeur, Université Paris-Sud, Chaire européenne de l'immatériel
- Actifs immatériels et attractivité territoriale, **Emmanuel Dupont**, Responsable de l'animation scientifique, Commissariat général à l'égalité des territoires, CGET

Session 2- Les actifs immatériels dans les territoires (10h15-11h15)

- Actifs immatériels et attractivité, **Philippe Choukroun**, Directeur Général, Agence Attractivité de l'Alsace
- Les actifs immatériels des pôles et le développement territorial : Mov'eo, **Frédéric GUERNALEC**, Vice-Président Intelligence Economique , Mov'eo , Président Directeur Général, Quertech
- Actifs immatériels et géographie de l'innovation , **Patrick Tanguy***, AGAM

11h15-11h30, pause-café

Session 3- Les actifs immatériels des universités et leurs territoires de valorisation (11h30-12h30)

- Le transfert de la connaissance par les SATT : un retour d'expérience. **Xavier Apolinarski**, Président , SATT Paris-Saclay
- L'investissement en transfert de technologie, **Jacques Darcy***, Fonds européen d'investissement
- Valorisation et pilotage du transfert de technologie : l'expérience de l'EPFL, **André Catana***, Technology Transfer Manager, Head of the ENABLE program, EPFL
- Le transfert Université /industrie, l'expérience du Minas Gerais, **Hudson Fernandes Amaral**, Université Fédérale du Minas Gerais, Professeur Invité, Université Paris-Sud

Session 4- Panel , Conclusion : 12h30-13.15

- **Yuan Laurent**, département économie et cohésion sociale, CDC
- **Danielle Bourlange**, Directrice Générale, Agence du patrimoine immatériel de l'État, APIE
- **Jo-Michel Dahan***, Sous-directeur des entreprises de services et des professions libérales, Direction Générale des Entreprises (DGE), Ministère de l'économie, de l'industrie et du numérique
- **Emmanuel Dupont**, Responsable de l'animation scientifique, Commissariat général à l'égalité des territoires, CGET

*sous réserve de confirmation

INSCRIPTION :

http://www.jm.u-psud.fr/fr/la_recherche/manifestations-scientifiques/conference-sur-les-actifs-immateriels-territoriaux.html